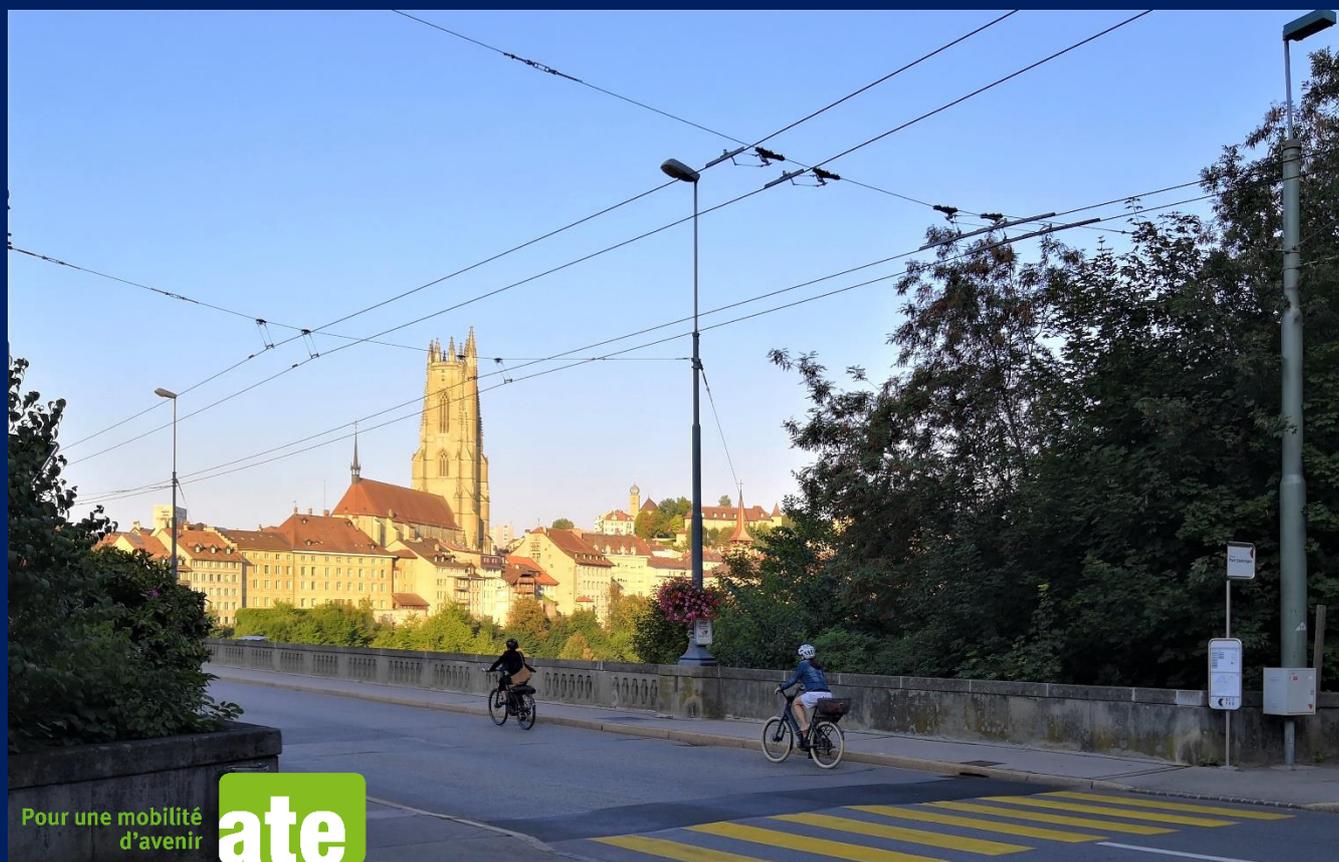


ASSOCIATION TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT SUISSE SECTION FRIBOURG



Pour une mobilité
d'avenir

ate

Rapport Annuel 2019

ATE Fribourg, Route de la Fonderie 8C, 1700 Fribourg

info@ate-fr.ch
www.ate-fr.ch

Comité de la section 2019

De gauche à droite : Alexis Barrière (caissier), Jacques Monnard, Andrea Felder, Prisca Vythelingum (secrétaire générale), Savio Michellod (président), Simon Bischof, Gérald Collaud, Paul Coudret



Chères et Chers Membres,



L'année 2019 a vu nos idées faire un grand bond en avant. Les partis et politiciens sensibles à cette cause sont en effet sortis renforcés des élections fédérales. La politique nationale reste malgré tout solidement ancrée à droite. En conséquence, les associations défendant l'environnement, comme la nôtre, doivent continuer à convaincre, au-delà des cercles qui ont vu naître l'écologie. Convaincre, ce n'est pas facile. Cela demande du temps et de l'énergie. Mais c'est l'unique façon de faire passer des idées. Même si certains se voilent encore la face et affirment que, dans tous les cas, la Suisse est trop petite pour agir, rappelons leur d'abord que l'océan est constitué de gouttes d'eau, et ensuite que la Suisse a les moyens d'être exemplaire.

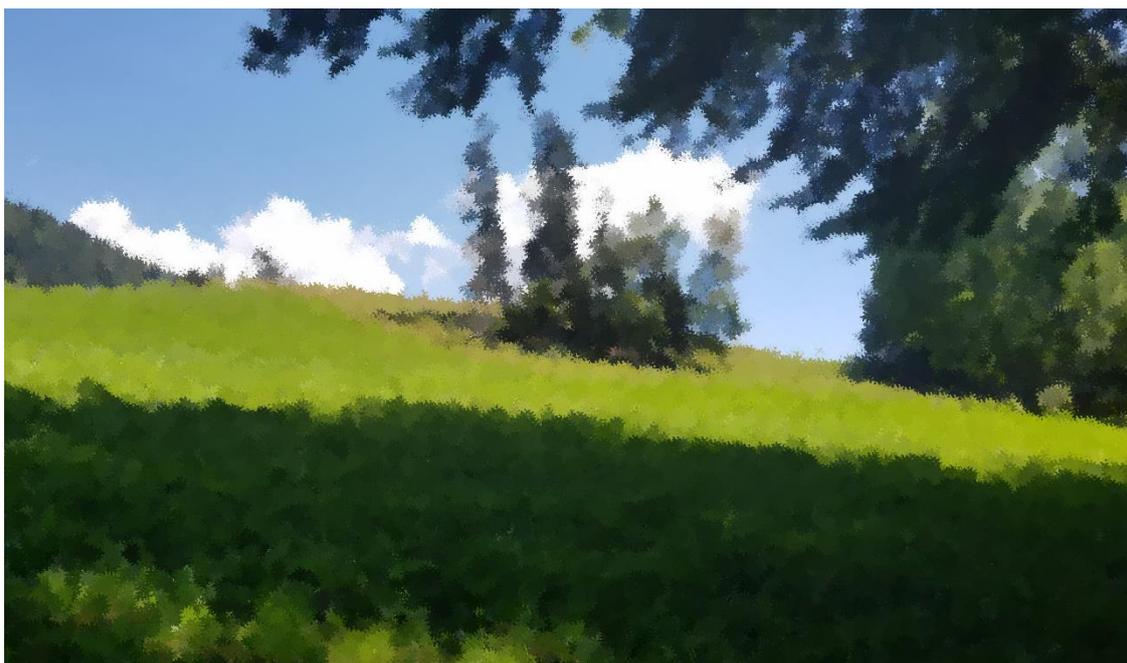
Pour convaincre, notre association assume bien évidemment son rôle politique, en rappelant régulièrement l'importance d'une mobilité durable. En 2019, nous avons continué à nous rapprocher de nos membres ainsi que des Fribourgeoises et des Fribourgeois, en organisant ou en participant à plusieurs événements : visites de chantiers, marche pour le climat, Saint-Nicolas... L'ATE peut aussi convaincre en utilisant son bras armé : sa qualité pour agir dans les procédures judiciaires. Lorsqu'il est utilisé à bon escient, et c'est le cas à Fribourg, notre droit de recours permet de faire évoluer positivement des dossiers. S'il nous mène parfois à des déconvenues, si la collaboration avec les communes ou les promoteurs n'est pas toujours aisée, nous remportons souvent de jolis succès, en faveur de l'environnement.

Un dossier important a continué à nous occuper en 2019 : les routes. Il se décline en deux axes, sur lesquels notre association porte un regard attentif. En premier lieu les mesures prises pour respecter les normes de protection contre le bruit. Sur ce thème, l'ATE continuera à insister sur la nécessité de mettre en place des réductions de la vitesse de circulation, dont l'efficacité est incontestée et qui ont un immense avantage : ces mesures sont peu coûteuses. En second lieu, ce sont les routes de contournement. L'ATE suit ce dossier avec la plus grande attention. Nous savons en effet que plus il y a de routes, plus il y a de circulation. Nous ne souhaitons pas cela et avons clairement communiqué notre position : l'ATE s'opposera à tous les projets. La durée de vie d'une route se compte en décennies. Aujourd'hui, il n'est pas opportun d'envisager la mobilité de demain, en apportant de mauvaises solutions (construire des routes) à des problèmes (bouchons causés essentiellement par la sous-occupation de la voiture individuelle) qui

pourraient ne plus exister à l'avenir. Entre 1994 et 2015, la proportion de conducteurs âgés de 18 à 24 ans est passée de 71 à 60 %, et cette tendance se poursuit, encore plus fortement dans les agglomérations. Voyons plus loin que la route et la voiture individuelle !

A l'heure où j'écris ces lignes, nous sortons à peine d'une période éprouvante pour beaucoup d'entre nous. Si la force des habitudes rendra tout grand changement difficile, rappelons qu'ignorer l'environnement est la pire des alternatives, pour l'humain, pour la planète, pour l'économie. Notre rapport à l'environnement, le mépris de beaucoup pour la nature et les animaux est la cause du changement climatique, mais aussi de l'émergence de zoonoses toujours plus nombreuses. Le covid-19 est un énième avertissement. Il y en aura d'autres, jusqu'à ce que nous apprenions la leçon. Alors, certes, la Suisse est un petit pays et si elle est seule à agir, cela ne suffira pas. Mais je me répète : c'est un pays qui a les moyens d'être exemplaire et de montrer la voie. Notre pays se veut innovant, montrons l'exemple et soyons précurseurs en matière de politique environnementale.

Comme il s'agit de mon dernier édito en tant que président, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré au sein de notre association. Vous, bien sûr, les membres, pour votre soutien et vos idées. Mais aussi, et surtout, tous les membres du comité avec lesquels j'ai pu partager ces 4 ans à la tête de l'ATE-Fribourg. Je salue également l'immense travail de notre secrétaire générale Prisca Vythelingum. Sans elle, son engagement sans faille, son inébranlable motivation et ses convictions sincères, notre action n'aurait pas été si aboutie. Bonne suite à l'ATE-Fribourg qui est, plus que jamais, un acteur essentiel pour contribuer à créer un avenir plus respectueux de notre environnement. **Savio Michellod, Président**



VIE DE LA SECTION

Membres

Les membres de la section sont restés à 2'352 entre fin 2018 et fin 2019.

Rapports annuels en ligne

Notre rapport annuel peut être consulté et téléchargé sur le site de la section : www.ate-fr.ch/infos/rapports-annuels. Cependant, pour celles et ceux qui le souhaitent, une version papier peut être commandée au secrétariat général (info@ate-fr.ch).

4

Assemblée générale 2019

L'Assemblée générale 2019 a eu lieu le 9 mai 2019 à 19h30 au Centre Phénix, à la Rue des Alpes 7 à Fribourg. Les comptes et le budget ont été approuvés à l'unanimité. Tous les membres du comité ont été élus ou réélus par acclamation. : Alexis Barrière (caissier), Simon Bischof, Gérald Collaud, Andrea Felder et Savio Michellod (président). Jacques Monnard et Paul Coudret ont rejoint le comité.

Irene Bernhard a démissionné pour des raisons professionnelles. Savio Michellod et l'ensemble du comité la remercient chaleureusement de son travail au sein du comité et pour son précieux engagement en faveur des valeurs de l'ATE.

En 2ème partie de soirée, Pierre-Olivier Nobs, directeur de la police locale, de la Mobilité et des Sports de la Ville de Fribourg a présenté la « Stratégie vélo en Ville de Fribourg – enjeux, opportunités et contraintes ».

À la suite de cet exposé, les membres ont partagé un apéritif et une collation.



ACTIONS

Pédibus - actions 2019



La Coordination Pédibus, ATE, Fribourg promeut à travers tout le canton les déplacements à pied à l'école pour la santé et la sécurité des enfants. Dans le but de favoriser la création et le fonctionnement de lignes de Pédibus, elle informe les parents d'élèves des avantages du Pédibus, offre aide et conseils pour l'organisation, fournit gratuitement du matériel ainsi

qu'une assurance en collaboration avec le BPA. Cette année scolaire, 77 lignes fonctionnent dans le canton et 25 % des communes fribourgeoises ont un ou plusieurs Pedibus. Ce sont 545 enfants et 517 conducteurs qui participent au système Pedibus. En 2019, l'accent a été mis sur les 20 ans du Pedibus. En Suisse romande et au Tessin, plus de mille enfants ont défilé aux côtés de Lara Gut-Behrami et de nombreuses personnalités politiques pour les 20 ans du Pedibus. Une exposition photographique en plein air a été à également développée et exposée dans une dizaine de villes suisses dont Fribourg. Les cortèges d'enfants ont sillonné la capitale et diverses autres communes du canton. La Journée internationale à pied à l'école, organisée par le Bureau romand de l'ATE, a eu lieu le vendredi 20 septembre en ville de Fribourg avec plus de 250 élèves de l'école du Bourg. Cette journée fait partie de la semaine européenne de la mobilité qui a lieu chaque année du 16 au 22 septembre. Une exposition photographique a pris place à l'Avenue de la Gare du 9 au 28 septembre. Celle-ci nous invitait à découvrir les plaisirs et les coups de cœur de 20 enfants, dont 3 fribourgeois, sur leur trajet quotidien en Pedibus.

La Coordination Pedibus fait un travail de communication et de promotion à plusieurs niveaux afin de sensibiliser chaque année les parents et les partenaires institutionnels. Ce travail est central pour le développement de nouvelles lignes Pedibus. Il vise, par ailleurs, à promouvoir plus largement les avantages d'un chemin de l'école à pied. Lors de la rentrée scolaire, des dépliants Pedibus ont été distribués dans les établissements scolaires du canton en collaboration avec la Direction de l'instruction publique de la culture et du sport afin de sensibiliser les familles avec des enfants entre la 1H à la 4H. 5'000 dépliants ont été distribués à la demande d'associations de parents d'élèves, de communes ou de crèches. En cette année d'anniversaire, un nouveau visuel Pedibus a été créé. Il figure

dorénavant sur tous nos supports de communication. De nouvelles brochures et affiches ont été publiées et notre site internet a été mis à jour.

La Coordination Pedibus Fribourg a participé à de nombreuses réunions d'information où elle a pu présenter le concept du Pedibus et en faire la promotion. Ces rencontres, mises sur pied par des écoles, des associations de parents d'élèves ou des parents intéressés, ont permis la création de huit nouvelles lignes. La participation du Pedibus à des événements publics et festifs tels que le carnaval des Bolzes, le slow up de Morat, Juvenalia, etc. offre l'occasion d'établir des contacts directs avec des parents afin de les sensibiliser à la mobilité douce et les encourager à créer, à leur tour, une ligne Pedibus dans leur quartier.

La couverture médiatique a été très positive, particulièrement lors de la rentrée scolaire. Le rapport 2019 de la Coordination Pedibus Fribourg/ATE fournit tous les détails sur la campagne 2019 et il est disponible sur la page cantonale Fribourg du site : www.pedibus.ch. **Lyane Wieland**

6

Action Vélo-Piéton « Je conduis fair-play »



Pour la deuxième année consécutive, l'ATE section Fribourg a organisé au printemps 2019 l'action « je conduis fair-play » à différents endroits stratégiques de la ville de Fribourg. L'action a notamment eu lieu au début du sentier du nord ainsi qu'au sommet de la rue de Lausanne devant la place Georges Python. Le but de l'action est de sensibiliser les cyclistes grâce à un quizz sur le comportement à adopter dans les emplacements où de nombreux piétons

empruntent le même passage. Le quizz permet aux cyclistes à travers différentes questions sur les lieux de passage de se rendre compte qu'il faut considérer attentivement la signalisation et les marquages. Un flyer avec le rappel des règles est ensuite distribué au cycliste pour qu'il puisse s'en souvenir et passer le mot. Nous remercions chaleureusement la police de la ville de Fribourg pour sa présence précieuse à nos côtés pour cette action. **Alexis Barrière**

La Saint-Nicolas à vélo cargo

Un petit groupe du comité de l'ATE a participé à la journée des familles du dimanche 8 décembre 2019 dans le cadre de la chasse aux biscômes de la St-Nicolas. Comme l'année précédente, nous avons proposé aux familles de faire

faire un tour dans un vélo cargo à leurs enfants, et de goûter à un thé chaud et à des tranches de gâteau. **Gérald Collaud**

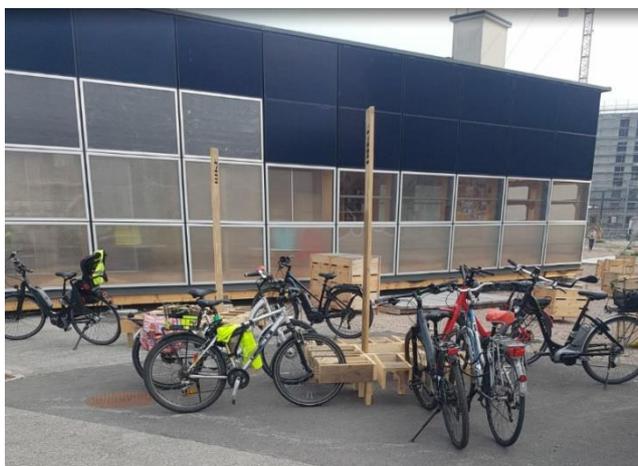
Action Auge – Neuveville

Alertée par un de ses membres, l'ATE, section Fribourg a pris contact avec les associations des quartiers de l'Auge et de la Neuveville afin d'organiser conjointement des actions pour favoriser la bonne cohabitation des différents usagers de l'espace public, en particulier dans les zones de rencontre et les zones 30. Avec le soutien de la police locale et grâce à une très belle énergie locale, des représentants des associations de quartier, des parents d'élève et de l'ATE, ont été présents pendant une semaine dans le quartier de l'Auge en octobre à différentes heures de la journée avec des flyers d'information dans les zones de rencontre. Une action similaire a été réalisée dans le quartier de la Neuveville, en novembre 2019. Afin d'accompagner ces actions, un collectif composé de parents d'élèves et de membres des associations de quartier, « Colore deinen Schulweg », ont organisé avec l'aide du centre d'animation REPER deux moments de bricolage et de fête pour les enfants du quartier durant lesquels ils ont créé ensemble une signalisation colorée qui vise à sensibiliser les automobilistes à la présence des enfants sur le chemin de l'école. Au terme de ces deux journées, les enfants ont été eux-mêmes installer la signalisation aux endroits qu'ils considèrent dangereux. Le collectif, avec l'aide de la police locale, a également organisé un concours de dessins : les huit œuvres primées ont été exposées sur de grands panneaux le long de la route qui traverse la basse-ville. **Prisca Vythelingum**

7

Green-wave festival

Le 13 et 14 avril 2019 a eu lieu à Bluefactory à Fribourg le premier eco-festival organisé par l'association The Green Drop. Ce festival a pour ambition de sensibiliser toutes les générations à l'importance de réduire son empreinte écologique et de leur offrir des solutions concrètes et applicables. Dans ce cadre, l'ATE a organisé un parcours à vélo pour les



enfants non seulement pour les divertir à travers différentes petites épreuves mais également pour qu'ils apprennent à mieux utiliser leur vélo en gardant un bon équilibre. La température était fraîche mais le beau temps étant de la partie

de nombreux enfants ont profité du parcours et leurs parents ont aussi pu être sensibilisé à la pratique du vélo et aux thématiques de mobilité douce en les attendant à notre stand. La présence de Claudius Leopold, le stagiaire qui avait été engagé pour mettre en place différentes actions de mise en avant de l'ATE, a été très importante dans la mise en place et l'exécution de ce projet. **Alexis Barrière**

Manifestation nationale pour le climat – bike to move it

L'action « I Bike to move it » avait pour but d'organiser un parcours en étoile d'un à plusieurs jours à vélo pour se rendre à Berne à la manifestation pour le climat du 28 septembre. Son but était de rendre le public attentif aux thèmes de la mobilité et du vélo en tant que moyen de transport. L'ATE Fribourg s'est portée volontaire pour coorganiser le déplacement à vélo depuis Fribourg jusqu'à Berne (environ 40km) dans le cadre du mouvement suisse.

La journée s'est déroulée sous un soleil radieux, dans la bonne humeur et la convivialité. Environ 150 cyclistes se sont joints au mouvement, réunissant des familles et des personnes de tous âges. Deux membres du comité de l'ATE Fribourg étaient également présents.

Le succès de cette journée montre bien l'importance et le soutien qu'accordent un grand nombre de citoyens en faveur d'un mode de vie et d'une mobilité durable. La volonté de changer les choses était palpable. **Andrea Felder**



DOSSIERS CANTON

Assainissement du bruit routier - routes cantonales

En 2019, l'ATE, section Fribourg a fait opposition à des décisions pour des mesures d'assainissement du bruit sur les routes cantonales à Avry, Hauterive et Romont. Pour l'ensemble de ces dossiers, nous justifions le refus de la décision d'assainissement du bruit sur les routes cantonales de la façon suivante :

- Toutes les mesures de lutte contre le bruit doivent être réalisées à la source (réduction de vitesse et pose de phono-absorbant) avant d'éventuelles mesures sur les bâtiments ou la pose de parois anti-bruit ou le versement d'allègements ;
- La pose d'une paroi anti-bruit ne bénéficie souvent qu'aux habitants d'une seule parcelle alors que les mesures de modération du trafic bénéficieraient à l'ensemble des personnes concernées par les dépassements des normes bruit sur le tronçon. La modération de la vitesse peut également augmenter la sécurité des usagers de l'espace public concerné, surtout en traversée de localité et favoriser le transfert modal vers la mobilité douce ;
- Le nombre de bâtiments construits qui doivent faire l'objet d'allègements est effrayant : 14 bâtiments sur 17 à Romont et 25 bâtiments sur 42 à Avry. Le bruit routier est une problématique grave de santé publique que le versement de compensations financières (allègements) ne résout absolument pas.

9

Prisca Vythelingum

Dossier – préposée à la transparence

En 2019, l'ATE, section Fribourg a eu recours à trois reprises à l'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (ATPrD). Cette autorité est indépendante et rattachée administrativement à la Chancellerie. Madame Martine Stoffel est préposée à la transparence depuis septembre 2018. L'ATE, section Fribourg est extrêmement satisfaite du soutien proposé par Martine Stoffel. Pour deux dossiers, nous avons obtenu rapidement et facilement la documentation à laquelle nous demandions accès : un rapport de la ville concernant la gestion du Parking de la Paroisse St-Pierre et des rapports sur l'assainissement des routes cantonales contre le bruit. Les séances de conciliation organisées et menées par Madame Martine Stoffel dans une ambiance agréable et constructive, se sont toujours terminées par la signature d'une convention qui précisait la documentation à laquelle nous aurions accès et les conditions de son utilisation

(délais, confidentialité). Ces séances nous ont surtout permis de clarifier quels usages nous pensions faire des informations transmises et d'entendre les réticences des collaborateur·trices concerné·es.

Malheureusement, un troisième dossier n'a pas trouvé d'issue aussi constructive et est à nouveau auprès de l'Autorité cantonale de la transparence : Ce dossier concerne précisément le concept de stationnement pour les manifestations du Plateau d'Agy et le règlement de fonctionnement du groupe de travail en charge de ce dossier sous la direction de la Préfecture. L'ATE, section Fribourg salue le travail de l'Autorité cantonale de la transparence, en particulier de sa responsable, qui encourage progressivement les Autorités et les administrations à faire preuve de plus de transparence.

Il est important encore de souligner que de façon générale, dans le canton de Fribourg, les Autorités facilitent toujours plus l'accès aux documents. Ainsi, plusieurs communes (comme Bulle ou Marly) mettent en ligne sur leur site internet les gros dossiers à l'enquête ou d'autres transmettent cette documentation de façon électronique sans se faire prier. Nous leur sommes extrêmement reconnaissants de cette ouverture qui encourage la confiance et la collaboration. Mais, l'exemple des concepts de stationnement du Plateau d'Agy met en lumière la façon très discutable dont la Préfecture de la Sarine fait preuve d'obstruction. A moins évidemment que ces concepts de stationnement n'existent pas et que la Préfecture ne veuille pas le reconnaître... ou, ce qui serait pire en matière de transparence, qu'ils existent, mais que la Préfecture veut en dissimuler le contenu. **Prisca Vythelingum, Paul Coudret**

Dossier – routes de contournement

Dans le canton de Fribourg, les routes de contournement et de liaison sont malheureusement encore à l'honneur. La section fribourgeoise de l'ATE s'engage pour une mobilité différente. Celles qui concernent l'agglomération de Fribourg étaient déjà citées dans le plan d'agglomération de 1ère génération (PA1), notamment la route Marly-Matran et les contournements de Belfaux et de Guin. Pour rappel, l'efficacité du PA1 n'avait pas été jugée suffisante pour obtenir un cofinancement de la Confédération. Et en même temps, les responsables politiques et administratifs concernés veulent – 11 ans et deux plans d'agglomération qui visent le transfert modal plus tard – investir du temps, de l'énergie, de l'argent public et des ressources naturelles dans ces projets routiers. Les projets prioritaires dans le canton sont :

1. la liaison Birch-Lüggwil, un dossier mené par l'Office fédéral des routes (OFROU) pour lequel nous avons, après plus de deux ans de procédure, découvert avec effroi 14 variantes qui prouvent que la première est la meilleure ;

2. la liaison Marly-Matran qui devrait décharger le Pont de Pérolles. Pourtant, d'après les derniers chiffres à disposition (2015), le trafic y diminue ;
3. les routes de contournement de Romont, Kerzers et Prez-vers-Noréaz. L'ATE Fribourg a annoncé par voie de presse en 2019 qu'elle allait s'opposer à toutes les voies d'évitement lors des mises à l'enquête. Elle a déjà deux procédures en cours contre l'OFROU pour la liaison Birch-Lüggwil et la Jonction de Matran.

L'urgence sanitaire ne doit pas nous faire oublier l'urgence climatique. Cette urgence est flagrante dans tous les domaines mais pour la mobilité, les dégâts immédiats sur les populations concernées sont prouvés: pollution de l'air, bruit, stress et manque d'activité physique. Pourtant, l'espace dédié aux voitures ne fléchit pas. Nous devons clarifier nos attentes vis-à-vis des entreprises qui construisent et développent nos moyens de transport. Ceci n'est possible, que si nous osons imaginer la mobilité idéale de demain : quels flux, quels usagers, quels moyens de transport et avec quelle énergie. Celle-ci doit être sobre, partagée, non polluante et efficiente en termes d'énergie mais aussi d'utilisation des ressources (sol, métaux rares). Elle doit favoriser la santé en offrant un environnement de vie pur et encourager le mouvement et le bien vivre ensemble.

Pour l'instant, il est avéré que les avancées technologiques ne vont pas dans la bonne direction et la construction de nouvelles infrastructures routières ne peut qu'aggraver ce phénomène. **Prisca Vythelingum**

DOSSIERS SARINE

Route de contournement de Belfaux

L'ATE, section Fribourg a toujours lutté contre les routes de contournement. Au début 2019, dans une interview à La Liberté, son président Savio Michellod et sa secrétaire générale Prisca Vythelingum ont durci cette position et indiqué que l'ATE section Fribourg avait l'intention de s'opposer légalement à toutes les routes de contournement, même celles qui ont été renommées « routes de liaison ». Dans le canton de Fribourg, il existe actuellement six projets de routes de contournement pour lesquelles un crédit d'études a été accepté en 2016. L'une de ces routes concerne le contournement de Belfaux.

C'est dans ce contexte que l'ATE section Fribourg s'est engagée en 2019 dans le soutien actif d'une campagne contre la création de cette route puisqu'une « énergie citoyenne locale » s'était engagée activement contre sa promotion. Depuis mi-2017 en effet, un groupe d'habitants et d'agriculteurs qui seraient directement touchés par le projet de route de contournement de Belfaux s'est

constitué pour s'opposer à la réalisation de ce projet. Aujourd'hui regroupé en association, ils sont plus d'une soixantaine de citoyens à s'engager contre cette route. Ces citoyens mettent en avant que le tracé de la route impacte une zone agricole de grande importance pour la région, supprimera l'outil de travail de plusieurs agriculteurs directement concernés et touchera directement la qualité de vie des habitants de la commune, du fait d'une augmentation très importante du bruit occasionné par la topographie des lieux.

Ayant sollicité en vain des autorités communales et cantonales concernées des informations sur le projet, ces personnes ont contacté l'ATE section Fribourg. Celle-ci leur a apporté un soutien logistique qui s'est concrétisé dans la parution le 10 juillet 2019 d'un communiqué de presse « La terre, c'est notre outil de travail ! » qui mettait en avant leurs différents arguments. Cette communication a largement été reprise dans la presse locale et cantonale. Cette action était d'autant plus urgente que, notamment sur la base de l'action d'une députée, le Grand Conseil allait se prononcer en automne 2019 sur une étude d'un avant-projet pour la route de contournement de Belfaux. Cette demande a été finalement rejetée.

Mais la DAEC a décidé de créer un groupe de travail regroupant tous les acteurs de ce projet. L'Association regroupant les agriculteurs et opposants locaux à ce projet a été invitée à participer à ce groupe de travail qui a déjà tenu une réunion. Ce groupe de travail sera surtout utilisé pour définir la planification détaillée de la route de contournement et organiser les remaniements parcellaires. L'ATE section Fribourg a donc encore du travail devant elle pour aider ces citoyens à empêcher la réalisation de la route de contournement. Il reste que leur action a aussi attiré l'attention d'opposants à d'autres routes de contournement, comme celles de Romont et de Prez-vers-Noréaz, que l'ATE section Fribourg est prête à soutenir activement dans leurs actions. **Andrea Felder et Paul Coudret**

PDpT

Le 18 août 2006, l'ATE, section Fribourg a accepté de retirer son opposition à la construction du Pont de la Poya en signant une convention avec la DAEC concernant la réalisation de mesures d'accompagnement. Les exigences de l'ATE portaient sur la mise en œuvre du Plan directeur partiel des transports (PDpT), qui visait à éviter le transfert de circulation dans les quartiers de la Ville, excepté au Schoenberg, et sur les mesures d'accompagnement financées par la Ville, dont la liaison cyclable qui relie la Rue du Nord à l'arrêt CFF, Poya.

Après l'ouverture du Pont de la Poya en décembre 2014, et la réalisation des mesures d'accompagnement, les analyses de circulation et du bruit réalisées entre 2014 et 2016 ont prouvé que le PDpT n'était pas respecté. Les autorités communales ont rapidement pris des mesures locales sur les axes concernés.

Cependant, les dernières mesures de circulation réalisées en automne 2017 démontrent que la circulation a augmenté de plus de 10% sur certains axes qui ne devaient pas subir d'augmentation selon le PDpT.

Mais, entretemps, les règles du jeu ont évolué : les autorités cantonales et communales considèrent qu'il devient difficile d'imputer cette augmentation à la construction du Pont de la Poya (augmentation « naturelle » de la circulation, augmentation de la population, etc.), et justifient ainsi une augmentation d'environ 15% sur certains axes, par exemple à l'Avenue Général-Guisan.

L'ATE, section Fribourg, a suivi ce dossier et cherché, en vain, la collaboration avec la DAEC et la Commune de Fribourg, afin de trouver ensemble des solutions globales pour l'ensemble du secteur touché par la construction du Pont de la Poya. Or, une action légale est impossible tant que les communes concernées (Fribourg, Granges Paccot) n'abrogent pas le PDpT. Comme aucune des démarches n'a eu les résultats espérés, le comité de l'ATE, section Fribourg, a décidé de dénoncer la convention qui, à son avis, est inutile en l'état. Cela a été communiqué à la presse le 20 septembre 2019.

Dans ce dossier, toutes les Autorités concernées (canton, communes, agglomération) doivent trouver une solution pour réduire le trafic individuel motorisé dans l'ensemble de ce secteur. Elles doivent aussi mettre en place rapidement un accès direct en transports en public entre le Schoenberg et le Plateau d'Agy. Pour réaliser ces objectifs minimaux, l'Etat doit assumer ses responsabilités, notamment celles qu'il avait affichées avec la convention PDpT de travailler avec les communes concernées et assumer sa volonté politique affichée de réduction du trafic motorisé. **Jacques Monnard**

Fribourg, Plan d'aménagement local (PAL)

L'ATE, section Fribourg a fait opposition au plan d'aménagement local (PAL) de Fribourg en décembre 2018. La définition des secteurs de stationnement sont insuffisamment différenciés, la zone pisciculture qui doit être ajoutée à la réserve naturelle cantonale du Lac de Pérolles et nous ne sommes pas convaincus par les déclassements de secteur bruit DSII en DSIII de parcelles à proximité de l'hôpital Daler et à Bourguillon.

Dans le règlement communal d'urbanisme (RCU), nous avons proposé d'ajouter des exigences pour tous les PAD qui soutiendraient un développement harmonieux de Fribourg et clarifieraient les conditions pour créer un écoquartier. Nous proposons également, des outils, afin de freiner la construction si les logements vides se multipliaient et de limiter la création de places de stationnement lorsque le réseau routier est saturé.

Au niveau de plan directeur, nous avons particulièrement insisté sur la nécessité d'assurer la sécurité et le confort des cyclistes de tout âge en leur offrant un réseau cycliste lisible, clair, sécurisé et confortable. Le 17 janvier 2020 nous avons eu une séance de conciliation constructive qui nous donne de l'espoir par rapport aux thématiques d'urbanisation et pour la zone de la pisciculture. Nous sommes en revanche déçus des discussions qui concernent la mobilité. Nous considérons que la Ville de Fribourg manque d'ambition et de vision dans ce domaine. **Prisca Vythelingum**

Opposition jonction de Matran

L'ATE, section Fribourg a fait opposition en décembre 2018 à la modification de la jonction de Matran. Ce dossier, sous la responsabilité de l'Office fédéral des routes (OFROU), prévoit entre autres, la création d'une nouvelle bretelle d'entrée direction Fribourg et le passage de trois à six voies sur le pont. Le besoin d'une infrastructure de cette taille et de ce coût (44 millions de francs) n'est absolument pas prouvé. D'autre part, **le dossier mis à l'enquête excluait les différentes études de mobilité réalisées pour justifier ce projet** et a restreint de fait notre droit d'être entendu et de faire opposition. Le projet ne prévoit par ailleurs aucune coordination avec la planification du transport individuel motorisé (TIM) de l'agglomération et ses efforts de transfert modal. Ce que l'Office fédéral du développement territorial (ARE) a reconnu puisqu'il demande désormais au canton de Fribourg et à l'agglomération de Fribourg qu'ils prennent en compte cette modification dans la planification du projet d'agglomération de 4^{ème} génération. Alors là se pose la question, qui planifie le développement du territoire fribourgeois ? Nous préférierions éviter que ce ne soit l'OFROU. **Prisca Vythelingum**

Opposition au PAD Le Mystère - Gibloux

En avril 2019, le comité de l'ATE, Fribourg a fait opposition au Plan d'aménagement de détail et plan d'équipement de détail « Le

Mystère » à Farvagny-le-Grand car le nombre de places de stationnement prévu semblait exagéré. Lors de la séance de conciliation la Commune s'est engagée à évaluer le nombre de place nécessaires lors des demandes de permis de construire sur la base des normes VSS en vigueur et de la qualité de la desserte en transport public à ce moment-là. D'autre part, la Commune s'est engagée à étudier la mise à 30 km/h de la Route du Bry afin de réduire les nuisances du bruit routier et augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes, en particuliers les écoliers. Satisfait de ces engagements, le comité a retiré son opposition. **Prisca Vythelingum**

Opposition PAD Les Rigoles - Prez-vers-Noréaz

Nous avons fait opposition au plan d'aménagement de détail "les Rigoles" en novembre 2018 car le projet mis à l'enquête ne respectait ni les exigences d'un plan d'aménagement de cette ampleur, ni les conditions énoncés dans les règlement communal d'urbanisme pour ce PAD en particulier dans la planification des efforts pour favoriser la mobilité douce, réduire l'impact du trafic individuel motorisé et la nécessité de mettre en place un outil d'évaluation d'impact (facteur 21, boussole bernoise, démarche OPL). La séance de conciliation a eu lieu en février 2019 et le promoteur a admis que l'étude de mobilité manquait au dossier. Nous avons reçu celle-ci dans les semaines qui ont suivi. Malheureusement, les améliorations du projet sont très largement insuffisantes et nous avons maintenu notre opposition malgré une deuxième mise à l'enquête. **Prisca Vythelingum**

15

Parkings – Parc de la Poya

Depuis quelques mois, la Préfecture autorise régulièrement l'utilisation du parc de la Poya à des fins de stationnement lors d'événements particuliers. Cela a été le cas, par exemple, lors d'une rencontre des Témoins de Jéhovas ou de tous les matchs de Fribourg Gottéron. Or, le parc de la Poya est classé en zone verte d'intérêt général, ce qui signifie que le stationnement de véhicules est interdit sauf cas exceptionnel.

Pour l'ATE section Fribourg, la notion "exceptionnel" ne peut en aucun cas inclure une autorisation pour chacun des matchs de hockey de Fribourg Gottéron. Nous avons donc fait recours concernant la décision de la préfecture. Bien que la Ville de Fribourg ait pris position en notre faveur, le Tribunal administratif a décidé que notre recours était irrecevable. Étant donné le peu de chance d'un succès en cas de recours à l'instance supérieure, nous avons malheureusement dû décider de ne pas poursuivre la procédure. **Gérald Collaud**

DOSSIERS SINGINE

Guin – opposition liaison Birch-Lüggwil

L'ATE, Pro Natura et le WWF ont déposé en 2017 une opposition contre la liaison Birch-Lüggwil, mise à l'enquête par l'Office fédéral des routes (OFROU). A ce stade, pour des raisons de désaccord au sein de la Confédération, nous n'avons pas encore été convié à une séance de conciliation. Nous vous donnons des nouvelles dès que possible. **Prisca Vythelingum**

Romont – opposition à la construction du parking Bicubic

Le 7 janvier 2019, l'ATE section Fribourg s'est opposée à la demande de permis de construire, déposée par la commune de Romont fin 2018 concernant la réalisation d'un nouveau parking de 300 places à ciel ouvert au Bicubic. A l'origine de cette opposition, l'ATE section Fribourg demandait à la Ville de Romont de prendre des engagements formels sur le nombre de places de parc à supprimer en centre-ville et sur le parking sauvage, sur les plans de mobilité et notamment sur les mesures de promotion de la mobilité douce, la création d'une nouvelle ligne de bus et sur la création d'un règlement de parking.

Une première séance de conciliation, le 3 avril 2019, a montré que la commune de Romont et l'ATE section Fribourg étaient en désaccord sur quasi tous les points soulevés par cette demande de permis de construire. Finalement, la commune avait accepté d'entrer en matière sur quelques demandes de l'ATE (règlement de mobilité, mesures de promotion de la mobilité douce, etc.) mais l'ATE section Fribourg a maintenu son opposition sur trois points précis : réduction du nombre de places de parc au Bicubic, règlement pour la gestion du parking et création d'une ligne de bus à cadence de 15 minutes le matin et le soir. L'ATE section Fribourg a aussi demandé à être intégrée à des groupes de travail sur ces points. Cela lui a été refusé et elle a maintenu son opposition. Le dialogue avec la commune a repris, d'abord discrètement, puis plus formellement dans une troisième réunion avec des représentants de la commune. Cela a été d'autant plus facilité que le service cantonal de la mobilité avait repris nos arguments dans la procédure pour le changement de zone nécessaire au projet de Romont. Dès lors, la commune n'a pu qu'accepter certaines modifications, notamment de réduction du nombre de places de parc de 300 à quelques 180. De plus, une solution a été trouvée avec les TPF pour une nouvelle ligne de bus. La commune attend le retour du canton pour le financement de cette nouvelle ligne. Après la dernière séance de conciliation avec l'ATE, il s'est avéré que la Préfecture renonce à remettre à l'enquête le projet et ne respecte de ce fait pas la procédure légale puisqu'il manquait au dossier des documents exigés dans la procédure de changement de zone, en particulier une étude du bruit. Dès lors, l'ATE section Fribourg a maintenu son opposition sur les trois points formels précédents pour des raisons de procédure. Nous avons finalement renoncé à faire recours au Tribunal cantonal.

Paul Coudret

Montet – opposition PAD Les Ayeux

L'ATE, section Fribourg, a déposé le 20 mai 2019 une opposition au PAD Les Ayeux présenté par la commune de Montet (Glâne), qui vise à créer une zone

résidentielle à faible densité, où seraient implantées des villas, et une zone d'intérêt général. Ce projet découle d'une vision de l'aménagement du territoire terriblement obsolète en termes d'utilisation du sol et de mobilité et subit une forte opposition locale. L'opposition de l'ATE portait principalement sur le nombre trop élevé de places de stationnement et la desserte terriblement insuffisante en transports publics. Une séance de conciliation avec la commune a eu lieu le 1er juillet 2019. Cette séance n'a pas permis d'apporter des réponses satisfaisantes aux questions soulevées par l'ATE. Celle-ci a donc décidé de maintenir son opposition en date du 5 août 2019 et a recouru à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC). **Jacques Monnard**

DOSSIER GRUYÈRE

Recours auprès de la DAEC, PAD – La Prila à Bulle

Le 5 septembre 2018, nous avons fait recours auprès de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) contra la décision du Conseil communal de Bulle de rejeter notre opposition à l'encontre du Plan d'aménagement de détail "Prila_Combes Sud ». Il est impératif que la vision de la mobilité d'une zone stratégique cantonale, dans une agglomération et la gestion du stationnement soit définies pour toute la zone et avant le développement du quartier et en étapes. Le choix d'attendre la création du parking avant de concrétiser un concept de mobilité et un plan de mobilité est à notre avis inadapté à une zone qui veut attirer des entreprises à forte valeur ajoutée. En effet, à proximité immédiate de l'autoroute, la génération du trafic du site dépendra fortement du plan de mobilité qui n'est pas prévu avant la mise à l'enquête du parking.

A Bulle, les entreprises de plus de trente collaborateurs doivent mettre à l'enquête un plan de mobilité entreprise. Il est cependant nécessaire de mettre un cadre à ces démarches afin de coordonner les efforts individuels des entreprises et fixer des objectifs minimaux aux concepts de mobilité. D'autre part, nous sommes persuadés, qu'il est nécessaire avant la création des nouvelles places de stationnement de faire un état des lieux des places de stationnement existantes par employé dans le secteur, y compris pour les entreprises déjà installées (Sottaz et UCB) afin de déterminer les besoins effectifs avant le développement de l'offre.

Prisca Vythelingum

Grand Conseil - Plafonnement des déductions pour frais de déplacement

Le 1^{er} janvier 2016 est entré en vigueur la nouvelle Ordonnance fédérale sur les frais professionnels qui fixe la déduction du revenu soumis à l'impôt fédéral direct au maximum à 3000 francs à titre de frais de déplacement professionnels. Depuis lors, le Conseil d'État indiquait sa volonté d'étudier l'opportunité de plafonner également les déductions du revenu soumis aux impôts cantonaux directs sans pour autant nommer de montant et d'échéancier. Afin de ne plus attendre plus longtemps, les députés Thierry Steiert (PS) et Jacques Morand (PLR), par ailleurs syndics de Fribourg et Bulle ont déposé fin 2017 une motion. Le Conseil d'État y a par la suite répondu par l'affirmative, pour autant que la limite soit fixée à 15'000 francs. Alors que les 16 cantons qui ont un plafonnement l'ont entre 500 (Genève) et 8000 francs (Schwytz). Et malgré cela, en début de cette année, le Grand Conseil a refusé – de justesse - de légiférer par 49 voix pour, 49 contre et une abstention. Le président du parlement a dû trancher et il s'est exprimé contre. **Simon Bischof**

18



COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Commission "Mobilités douces" de la Ville de Fribourg

La Commission mobilité douce regroupe les anciennes commission vélo et commission piéton de la Ville de Fribourg. Elle se réunit deux fois par année et regroupe les acteurs concernés par la mobilité douce (TPF, police locale, TCS, personnes à mobilité réduite, ...). 2019 a été l'occasion pour la ville de nous présenter ses réalisations en faveur des piétons et vélos comme, par exemple, le réaménagement de la Rue de Morat, l'extension du réseau des vélos en libre-service, l'étude d'une éventuelle suppression de certains carrefours à feux (gare), l'abaissement de la vitesse à 30km/h sur les routes principales, la priorisation de la Transagгло. Les séances de cette commission sont aussi l'occasion pour les membres de faire part de leurs remarques et souhaits. **Gérald Collaud**

19

Commission consultative des transports (CCT)

La commission consultative des transports s'est réunie deux fois en 2019. Cela ne laisse que peu de temps pour aborder les nombreux sujets qui la concerne : transports publics, routes (de contournement), mobilité douce. L'ATE peut toutefois obtenir les informations importantes et est particulièrement impliquée dans le volet transports publics, puisqu'elle participe au groupe de travail « horaire », dont le rôle est de statuer sur les propositions que chacun d'entre nous peut faire lors des consultations publiques. Concernant les transports publics, le canton de Fribourg poursuit le développement de l'offre, ce qui est réjouissant. Le projet d'accélération de la ligne Lausanne-Berne, par la construction d'un tronçon LGV, semble en outre être remis au goût du jour. Ce serait un bel achèvement pour notre canton. **Savio Michellod**

Commission consultative pour l'aménagement du territoire (CCAT)

La commission consultative pour l'aménagement du territoire (CCAT) s'est réunie cinq fois en 2019 afin de suivre entre autres, les développements du PDCant, le nouveau guide pour l'aménagement local, le plan sectoriel fédéral des surfaces d'assolément et le processus de taxation de la plus-value. **Prisca Vythelingum**

Comment nous soutenir ?

Nous vous remercions d'avance de soutenir directement notre section par une aide bénévole ou par un don sur notre compte de chèque postal : CCP 17-10329-7

Site internet, newsletter, Facebook

Newsletter : Si vous désirez être régulièrement informés de nos activités, il suffit de vous inscrire à notre newsletter à l'adresse : info@ate-fr.ch ;

Site internet : www.ate-fr.ch

Facebook : <http://www.facebook.com/ate.vcs.fr>

Pour nous contacter

ATE Association transports et environnement, Section Fribourg, Route de la Fonderie 8C, 1700 Fribourg

Tél. : 079/ 559 10 40

E-mail : info@ate-fr.ch

Remerciements

Nous remercions chaleureusement nos rédactrices et rédacteurs, nos relectrices et relecteurs bénévoles et les membres du comité.

CLIQUEZ ET VOYAGEZ DANS TOUTE LA SUISSE.



FAIRTIQ
Public transport made easy.

TÉLÉCHARGEZ L'APP
ET VOYAGEZ

